



**HAL**  
open science

**“ Montrer à de Gaulle que nous voulons notre indépendance, même s’il faut crever ”. Algériens et Algériennes dans les manifestations d’octobre 1961**

Emmanuel Blanchard

► **To cite this version:**

Emmanuel Blanchard. “ Montrer à de Gaulle que nous voulons notre indépendance, même s’il faut crever ”. Algériens et Algériennes dans les manifestations d’octobre 1961. La ville en ébullition. Sociétés urbaines à l’épreuve, 2014, 978-2-7535-3454-4. hal-01091956

**HAL Id: hal-01091956**

**<https://hal.science/hal-01091956>**

Submitted on 8 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article à paraître in V. Milliot, P. Bergel, *La ville en ébullition*, Rennes, PUR, octobre 2014

**« Montrer à de Gaulle que nous voulons notre indépendance, même s'il faut crever<sup>1</sup> »  
Algériens et Algériennes dans les manifestations d'octobre 1961**

**Emmanuel Blanchard<sup>2</sup>**

Longtemps refoulé par un véritable « mensonge d'État » et des formes multiples d'occultation<sup>3</sup>, justement décrit pendant des années comme un « trou de mémoire » et une page oubliée de l'histoire de France, le « 17 octobre 1961 » est aujourd'hui une date au très fort pouvoir d'évocation. La somme des travaux historiques et des productions culturelles (fictions, chansons, documentaires...) accumulés depuis le début des années 1980 est telle, qu'en 2000, Sylvie Thénault s'interrogeait déjà sur une « production donnant le sentiment que tout nouveau livre serait inutile, en tout cas sur le strict plan événementiel<sup>4</sup> ». Depuis, le rythme des publications s'est encore accéléré, atteignant son acmé au moment du cinquantenaire de 2011. Ces multiples évocations d'une journée jadis dite « portée disparue », peinent pourtant à proposer de nouveaux développements et analyses : le fait qu'elles soient avant tout appuyées sur de nombreux témoignages et laissent peu de place à l'enquête archivistique n'y est sans doute pas étranger.

Neil MacMaster qui, avec Jim House, avait déjà mené les investigations archivistiques les plus complètes sur la répression policière et l'organisation de la manifestation du 17 octobre par la Fédération de France du FLN<sup>5</sup>, est récemment venu renouveler ces questionnements. *Inside the FLN* propose de rompre avec la narration du massacre d'État pour se focaliser sur les mécanismes de décision et le fonctionnement internes de la Fédération de France<sup>6</sup>. À partir de sources très peu mobilisées jusqu'alors<sup>7</sup>, Neil MacMaster démontre brillamment que le sens de ces journées est loin d'avoir été épuisé par le ressassement des controverses sur l'ampleur de la répression policière et le nombre des victimes algériennes : revenir aux documents produits par des militants du FLN et s'arrêter sur les préoccupations des principaux protagonistes permet en effet de proposer un autre regard sur ce moment de la guerre d'indépendance algérienne.

Ce sont ces choix méthodologiques, ainsi que nos premières mises en perspectives du

---

<sup>1</sup> Le texte original exact est « montré à de Gaulle que nous voulons notre indépendance, même si faut crevait ». Rapport d'un militant FLN de Montfermeil saisi par la DST en novembre 1961 dans le cadre de « l'opération Flore ». Archives de la préfecture de police (APP) H1B 35.

<sup>2</sup> Ce texte a bénéficié des précieux conseils et relectures de Jim House, Neil MacMaster et Sylvie Thénault.

<sup>3</sup> G. MANCERON, « La triple occultation d'un massacre » in *Le 17 octobre des Algériens*, Paris, La Découverte, 2011, p. 111-185.

<sup>4</sup> S. THENAULT, « Le fantasme du secret autour du 17 octobre 1961 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, p. 71.

<sup>5</sup> J. HOUSE, N. MACMASTER, « La Fédération de France du FLN et l'organisation de la manifestation du 17 octobre 1961 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 83, 2004, p. 145-160 ; *id.*, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008 [Oxford University Press, 2006].

<sup>6</sup> N. MACMASTER, *Inside the FLN. The Paris massacre and the French Intelligence Service*, 2013 [en ligne : <https://ueaprints.uea.ac.uk/41384>].

<sup>7</sup> Le cœur de la documentation de Neil MacMaster consiste en des archives de la Fédération de France saisies par la DST et la préfecture de police au cours de l'automne et de l'hiver 1961-1962. Ces documents sont conservés aux APP.

17 octobre 1961<sup>8</sup>, qu'il s'agit ici de prolonger. Cet article, centré sur le point de vue des Algérien·ne·s dont les propos sont restitués en fonction de leur place dans le complexe agencement organisationnel du FLN, est ainsi focalisé sur deux questions. D'abord celle du rapport à la ville coloniale tel qu'il ressort d'un certain nombre de témoignages contemporains et de mémoires récemment publiées<sup>9</sup> ; ensuite, celle de l'issue politique d'une action massive de « boycottage<sup>10</sup> » d'un couvre-feu mis en place par le préfet de police de Paris, Maurice Papon. Ces lignes d'analyse doivent notamment permettre de connecter la scène parisienne avec d'autres arènes de la guerre d'indépendance algérienne, abordées plus spécifiquement dans ses dimensions internationales.

Concrètement, il s'agit notamment de revenir sur les écrits de très nombreux militant·e·s du FLN affirmant, dans leurs compte rendus des journées des 17, 18 et 20 octobre 1961, avoir contribué à un « succès historique » ou « avoir fait avancer notre combat d'un gigantesque pas de géant » (voir encadré 1 *infra*, pour une présentation de cette source). Cet accord global sur le fait que la « manifestation qu'on a organisé a beaucoup fait bougé le mouvement politique intérieur du gouvernement français, et l'opinion internationale<sup>11</sup> » doit être questionné. Dans un contexte où les dirigeants de la Fédération de France du FLN s'étaient inquiétés de ce que « le préfet Papon vise à faire sa bataille de Paris comme Massu la bataille d'Alger (...) et il nous faut gagner cette bataille sans grands dégâts<sup>12</sup> », l'enjeu de la restitution de ces voix subalternes est d'importance. L'accent mis sur la répression policière a en effet contribué à ce que les Algérien·ne·s ayant participé à ces journées apparaissent avant tout comme des victimes devant être reconnues pour ce qu'elles ont subi, bien plus que pour la contribution apportée à la lutte pour l'indépendance algérienne<sup>13</sup>. Ce prisme contribue à obscurcir ce qu'a représenté le moment de l'automne 1961 dans l'histoire de la guerre d'indépendance.

Paradoxalement, cela tend en effet à accréditer la thèse du préfet de police pour qui « la bataille de Paris avait été gagnée<sup>14</sup> ». Cette proclamation est pourtant remise en cause par des témoignages contemporains. Au-delà de l'événement 17 octobre, ces voix algériennes permettent de restituer une épaisseur sociale et des capacités d'action politique aux émigré·e·s d'Afrique du nord.

*Encadré 1 : Les « rapports sur les manifestations » d'octobre 1961*

<sup>8</sup> E. BLANCHARD, *La police parisienne et les Algériens, 1944-1962*, Paris, Nouveau Monde éd., 2011, p. 377-392.

<sup>9</sup> Voir en particulier : M.A. BENYOUNES, *Sept ans dans le feu du combat. La guerre d'Algérie en France, 1954-1962*, Alger, Casbah éditions, 2012 ; M. GHAFIR, *Cinquantenaire du 17 octobre 1961 à Paris. Droit d'évocation et de souvenance*, Alger, Encyclopedia ; A. MEZIANE CHERIF, *L'armée des ombres. La guerre d'Algérie en France*, Paris, Publisud, 2010.

<sup>10</sup> Selon le terme utilisé à l'époque. Voir notamment la correspondance interne au FLN publiée par Mohammed Harbi dans la revue *Sou'al* (n°7, 1987).

<sup>11</sup> Rapport du 29 octobre 1961, signé « 2<sup>e</sup> section », APP H1B 35.

<sup>12</sup> Lettre de Kaddour Ladlani (membre du comité fédéral – direction – de la Fédération de France du FLN en exil en Allemagne, en charge de l'organisation) à Mohamed Zouaoui (« Fédéral » pour l'ensemble de la métropole, basé à Paris), 17 octobre 1961, publiée in *Sou'al*, *op. cit.*

<sup>13</sup> La Fédération de France ayant été marginalisée dans les luttes intestines du FLN en 1962, ses anciens membres considèrent que leur contribution à l'indépendance a été minimisée. Une relative sortie de l'oubli s'est opérée à compter du milieu des années 1980, mais ce déficit de reconnaissance reste un enjeu important dans l'Algérie contemporaine. Outre les témoignages déjà cités, voir : O. BOUDAUD, *Du PPA au FLN. Mémoire d'un combattant*, Alger, Casbah éd., 2007 ; D. DJERBAL, *L'organisation spéciale de la Fédération de France du FLN. Histoire de la lutte armée au FLN en France (1956-1962)*. Alger, Chihab éditions, 2012 ; A. HAROUN, *La 7<sup>e</sup> wilaya: la guerre du FLN en France, 1954-1962*, Paris, Seuil, 1986.

<sup>14</sup> M. PAPON, *Les chevaux du pouvoir : le préfet de police du général de Gaulle ouvre ses dossiers 1958-1967*, Paris, Plon, 1988, p. 224-227.

Le FLN était une organisation particulièrement bureaucratisée, au sein de laquelle l'activité principale des cadres consistait à rédiger et à synthétiser des rapports. Dans un contexte de contrôle de l'information par le pouvoir, ces derniers ne concernaient pas seulement l'activité propre du FLN (en particulier l'emprise « fiscale » et morale sur la population algérienne) mais aussi « l'information générale » sur le conflit algérien et « l'opinion » de différents segments de la population métropolitaine.

Le comité fédéral en exil en Allemagne, ainsi que les cadres métropolitains de la Fédération de France, n'ont pu suivre les événements d'octobre 1961 qu'au travers de certains reportages en direct diffusés sur les radios périphériques. Leur inquiétude était grande car les heurts sanglants et les centaines puis milliers d'arrestations furent ainsi connues dès la soirée du mardi 17 octobre. Dans les jours suivants, il fut donc demandé aux responsables, y compris des échelons subalternes, ainsi qu'à tous les blessés, de transmettre des comptes rendus des journées du 17 au 20 octobre 1961. Des consignes sur le contenu attendu de ces documents furent alors diffusées. Elles transparaissent dans la structure de certains rapports laissant apparentes des questions sur l'état de « l'opinion métropolitaine », celui de « l'opinion de gauche », le comportement des forces de l'ordre... Ces rapports avaient été envisagés comme des sources internes pour l'élaboration d'un bilan d'ensemble sur le nombre des participant·e·s, le nombre de blessés, de morts, d'interpellés, d'expulsés, de disparus... Même s'ils ont pu *a posteriori* être présentés comme une enquête sur la répression et le nombre de morts, ces questions n'étaient pas centrales dans les préoccupations des rédacteurs. Ces derniers visaient avant tout à dresser un bilan organisationnel et politique des manifestations. La question qui intéressait le plus la hiérarchie du FLN (ainsi que les lecteurs de la préfecture de police – leurs remarques en marge des documents en témoignent) était celle du nombre de cadres intermédiaires arrêtés et devant être remplacés.

Ces rapports sont une source classique pour tous les chercheurs qui ont travaillé sur le 17 octobre 1961 : déjà Michel Lévine, puis Jean-Luc Einaudi, avaient eu accès, par d'anciens cadres de la Fédération de France, à un certain nombre de ces écrits. Depuis, Linda Amiri, Jim House et Neil MacMaster les ont également mobilisés, en particulier une partie de ceux conservés dans les archives de la préfecture de police. Pour cet article, plus de 130 de ces rapports saisis en novembre 1961 dans le cadre de « l'opération Flore » et conservés à la cote H1B35, ont été analysés. Un nombre inconnu est conservé dans d'autres cartons : ce corpus permettant d'arriver à « saturation » pour un certain nombre de questionnements, nous n'avons entrepris aucun récolement systématique de ces témoignages. Mais, entre les rapports consultables aux APP, ceux conservés dans des fonds privés, ceux présents dans les fonds de la Fédération de France versés par Mohamed Harbi aux archives nationales d'Algérie, etc. on peut évaluer *a minima* à plusieurs centaines le nombre de documents rédigés dans ce cadre<sup>15</sup>.

Ces écrits sont donc une véritable fenêtre sur les perceptions de couches très différentes de l'immigration algérienne, ainsi que sur les différentes strates de l'OPA : de la simple sympathisante (environ un cinquième des rapports consultés émanent de femmes) au responsable de wilaya ; de quelques lignes griffonnées à près d'une vingtaine de pages serrées ; en français ou en arabe algérien (pour une infime minorité des rapports, trois parmi ceux consultés) ; dans une langue plus que sommaire ou au contraire châtiée... tant le contenu que la forme varie. La plupart de ces documents ne sont pas datés (mais ont été écrits dans les jours suivants le 20 octobre et avant le 1<sup>er</sup> novembre) et sont signés d'un simple matricule<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Un fac-similé de deux de ces rapports est reproduit in L. AMIRI, B. STORA (dir), *Algériens en France. 1954-1962 : la guerre, l'exil, la vie*, Paris, Autrement-CNHI, p. 186, 188.

<sup>16</sup> Ce matricule est souvent à six chiffres (ce qui témoigne du caractère très subalterne des rédacteurs, chaque numéro renvoyant à une des strates de l'OPA). Ce code identificateur peut avoir été écrit par le rédacteur ou ajouté par les lecteurs de la PP.

Mais quelques rédacteurs manifestement peu rompus à la clandestinité donnent leur nom et adresse.

Le plus souvent, ces rapports sont composés de deux à trois pages, rédigées sur des feuilles de cahier d'écolier, d'une écriture peu assurée et dans un français très approximatif parfois difficilement déchiffrable<sup>17</sup>. Une même personne a pu tenir la plume pour plusieurs comptes rendus et l'on peut aussi observer comment des derniers étaient synthétisés au fur et à mesure qu'ils remontaient la hiérarchie de l'OPA.

Dans le cadre de cet article, il était impossible d'épuiser la richesse de cette source. Il est cependant possible d'en renouveler la lecture : trop souvent, elle a été utilisée en lien avec les interrogations sur la violence de la répression et le nombre de victimes ; la rhétorique militante d'une partie de ces rapports a aussi pu conduire à les négliger. Certes ces documents ne relèvent pas « d'écritures ordinaires<sup>18</sup> » et ont été sollicités par la hiérarchie du FLN. Ils rendent cependant compte de vies et d'expressions subjectives ayant par ailleurs laissé peu de traces accessibles à l'historien.

## Un front parisien

Les trois phases programmées de l'action de « boycottage du couvre-feu » entrés en vigueur le 5 octobre 1961 ne peuvent être comprises indépendamment de l'action de la Fédération de France du FLN depuis le début de la guerre d'indépendance algérienne<sup>19</sup>. Si l'on se concentre sur la région parisienne, particulièrement cruciale puisqu'elle fournissait entre un tiers et la moitié des ressources d'une organisation cardinale dans le financement de la révolution algérienne<sup>20</sup>, il est possible de schématiquement distinguer trois périodes. D'abord, celle de la confrontation puis des affrontements avec le Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj, dans le but d'asseoir une hégémonie politique et une domination quasi étatique sur les émigrés d'Algérie (1955-1957) ; ensuite, l'ouverture d'un « second front », programmée dès l'année 1956, mais effective seulement avec les opérations spectaculaires de l'Organisation spéciale (OS) à la fin l'été 1958, Organisation spéciale ensuite devenue la cible prioritaire de la répression policière et judiciaire (1958-1959) ; enfin, une lutte de plus en plus ouverte avec les forces de l'ordre qui, appuyées sur la Force de police auxiliaire (la FPA, autrement dit les « harkis » de la préfecture de police), visent à briser l'emprise du FLN sur la population algérienne. Les agents de la PP sont alors pris pour cibles par l'OS et les groupes armés des deux *wilayas* de la région parisienne (1960-1961)<sup>21</sup>. Si ces trois périodes se recoupent largement (les affrontements avec le MNA n'ont jamais cessé, des policiers ont été ciblés par le FLN dès le début de l'année 1958...), elles délimitent cependant une chronologie *parisienne* qu'on ne retrouve pas forcément sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En dépit de la montée en puissance progressive du FLN, ce mouvement ne fut jamais hégémonique : son emprise, bien que marquée par un véritable « étatismisme policier<sup>22</sup> », fut loin d'être totale. Prise dans sa tension entre clandestinité et bureaucratie, cette organisation était

---

<sup>17</sup> Hormis dans la citation utilisée comme titre, l'orthographe des documents originaux a été respectée. Seul le rapport du dirigeant de la wilaya 1 est dactylographié : pour ces tâches, les cadres de la Fédération de France recouraient généralement aux services de femmes françaises membres des réseaux de soutien au FLN.

<sup>18</sup> Ph. ARTIÈRES, *Clinique de l'écriture : une histoire du regard médical sur l'écriture*, Paris, Synthélabo, 1998.

<sup>19</sup> L. AMIRI, *La bataille de France. La guerre d'Algérie en métropole*, Paris, Robert Laffont, 2004.

<sup>20</sup> E. COLIN-JEANVOINE, S. DEROZIER, *Le financement du FLN pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Bouchène, 2008.

<sup>21</sup> R. VALAT, *Les calots bleus et la bataille de Paris. Une force de police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Michalon, 2007.

<sup>22</sup> G. MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002.

aussi caractérisée par sa fragilité. Les coups de boutoir du MNA et de la police, parfois conjugués<sup>23</sup> ; les tactiques de contournement de nombreux Algériens souhaitant échapper à son encadrement et à sa discipline, aussi bien fiscale que culturelle, ont périodiquement perturbé voire paralysé des zones entières de la Fédération de France. Mais l'organisation frontiste a surtout fait preuve d'une résilience exceptionnelle, de capacités d'adaptation et d'une grande malléabilité organisationnelle qui attiraient périodiquement des commentaires policiers admiratifs. Il n'en reste pas moins que, loin de l'image d'Épinal souvent diffusée, le FLN n'a pas organisé toute la population algérienne. Les sentiments nationalistes étaient certes très largement diffusés et l'indépendance est, au fur et à mesure de la guerre, devenue un objectif partagé par l'immense majorité des émigrés. Mais à peine la moitié d'entre eux cotisaient au FLN. Des parties entières du territoire où les Algériens étaient peu nombreux et peu regroupés furent quasiment délaissées par le FLN, en particulier dans le grand ouest. Dans des régions pourtant industrielles et avec une importance immigration d'Algérie, il n'organisait péniblement qu'un quart des Algériens<sup>24</sup>. En particulier dans le département du Nord, le MNA resta en position de force et les dirigeants frontistes ne faisaient pas mystère que des « milliers de frères » et de très nombreuses localités restaient « incontrôlés<sup>25</sup> ». Enfin, des wilayas entières apparaissaient à la merci d'indicateurs et d'une surveillance policière ayant gangréné l'appareil<sup>26</sup>.

Même dans ses bastions lyonnais ou parisiens, le FLN peinait à organiser plus de la moitié des cotisants potentiels. Incontestablement, la région parisienne était la plus quadrillée par le *nidham*<sup>27</sup> et celle où il savait compter sur le plus grand nombre de militants « de valeur », notamment sur le plan politique<sup>28</sup>. Surtout, cette emprise loin de diminuer avec les communiqués de victoire des forces de police, augmenta au fil des années. À l'automne 1961, le FLN levait des cotisations sur plus de la moitié des habitants algériens de la région parisienne, dont une majorité participait de plein gré à cet effort de guerre. Ainsi, le 17 octobre, c'est sans doute près d'un quart des habitants de région parisienne qui entrèrent en action<sup>29</sup>. Les mêmes, parmi celles et ceux qui n'avaient pas été arrêtés, recommencèrent les jours suivants tandis que d'autres, le plus souvent prévenus trop tard le 17, les rejoignirent alors. Ces chiffres témoignent à la fois de l'adhésion de la population aux mots d'ordre frontistes, des capacités d'organisation du FLN, ainsi que de son pouvoir disciplinaire et de coercition. Mais ils ne doivent pas faire oublier, que selon tout vraisemblance, plus des deux tiers des Algérien·ne·s de région parisienne ne furent pas directement impliqués dans les démonstrations de masse d'octobre 1961<sup>30</sup>.

---

<sup>23</sup> P.-M. ATGER, « Le Mouvement national algérien à Lyon. Vie, mort et renaissance pendant la guerre d'Algérie ». *Vingtième siècle*, n°104, 2009, p. 107-122.

<sup>24</sup> Y. FREY, *La guerre d'Algérie en Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2013.

<sup>25</sup> « 22- Rapports organique mois octobre 1961 », APP HIB 35. Voir aussi : J.-R. GENTY, *Le mouvement nationaliste algérien dans le Nord, 1947-1957: Fidaou al Djazaïr*, Paris, L'Harmattan, 2008.

<sup>26</sup> M. HARBI, « Histoire d'une infiltration de la DST dans le FLN : l'affaire Mourad », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007 [en ligne].

<sup>27</sup> Le *nidham* ou *nizâm* correspond à l'Organisation politico-administrative (OPA) du FLN.

<sup>28</sup> Cette question de la « valeur politique » des militants du FLN revient de façon récurrente dans les rapports internes de l'organisation. Pour ne citer que deux exemples : « Certes, il manque un peu d'éducation à la base mais cela viendra petit à petit » (« 22- Rapports organique moi octobre 1961 », APP H1B21) ; « Je sais bien qu'on ne peut pas tirer de parallèle entre l'éducation de Paris et de province, mais dans cette partie-là qu'est Marseille, ce sont les souteneurs (spéciaux) qui imposent leurs décisions » (Rapport du RC3 – Responsable contrôleur pour le sud-est de la France –, *Sou'al*, *op. cit.*, p. 54-55).

<sup>29</sup> Il ne s'agit que d'une estimation impossible à affiner car on ne connaît pas exactement le nombre d'Algériens qui vivaient en région parisienne à l'automne 1961 (sans doute autour de 150 000) ; E. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 231-235.

<sup>30</sup> Dans son rapport (*op. cit.*) le responsable de la wilaya 1 évoque une participation de « 80 à 90% (...)

Afin d'en éclairer les objectifs, ces dernières doivent être replacées dans le contexte d'intensification de la répression policière sur une Fédération de France en proie à des problèmes de coordination entre ces différents niveaux, voire à des formes d'autonomisation de certains de ses acteurs. Cette situation a très précisément été mise en évidence par Neil MacMaster<sup>31</sup>. Elle ne renvoie pas simplement à des stratégies de positionnement dans les hautes instances du FLN, dont la Fédération de France apparaît comme un segment dominé (subordonnée au GPRA, elle en est cependant le financeur principal et majoritaire). Il s'agit aussi d'un moment où l'indépendance de l'Algérie apparaît comme un futur proche à organiser sans démobiliser les militants de terrain<sup>32</sup>.

De son côté, Maurice Papon ne se projetait pas dans cet horizon, sauf à considérer que l'éradication de la Fédération de France fût de nature à privilégier les « modérés » par rapport aux « radicaux<sup>33</sup> » et à favoriser ainsi l'issue de discussions provisoirement suspendues. Il apparaissait proche de ceux qui au gouvernement se saisirent de l'échec des premières négociations d'Evian, pour avancer leurs pions et défendre leur « solution » de la partition de l'Algérie<sup>34</sup>. On assista alors à une forme d'« oranisation » d'une partie de la police parisienne<sup>35</sup> : la montée en puissance de l'OAS, jusque dans les hautes sphères de la PP<sup>36</sup>, la rendait menaçante pour la stabilité institutionnelle et lui permettait d'attenter à la vie du chef de l'État (attentat de Pont-sur-Seine du 8 septembre 1961) ; des commandos, constitués notamment de policiers et de membre des services de renseignement, assassinaient et faisaient disparaître des dizaines d'Algériens<sup>37</sup>. De son côté, la Force de police auxiliaire (FPA) redoublait d'action et se projetait dans de nombreux fiefs FLN où elle multipliait arrestations et passages à tabac. Ces violences routinières pouvaient être prolongées par des « interrogatoires poussés » menés loin des regards, au fort de Nogent où la FPA s'était repliée suite aux dénonciations politiques et médiatiques de ses pratiques.

Devant cette montée des violences et l'augmentation du nombre de « disparitions », les « groupes de choc » du FLN refusèrent de rester l'arme au pied, ainsi que le demandaient

---

femmes et enfants compris » mais en précisant bien que seule la moitié des personnes avaient atteint les lieux désignés par leurs responsables. Ces estimations, globalement surévaluées doivent être rapportées à la seule population organisée par le FLN. En son sein, dans les quartiers parisiens et les banlieues proches, la participation des hommes jeunes a effectivement dû approcher les « 80 à 90% ».

<sup>31</sup> N. MACMASTER, *op. cit.*, p. 43-65.

<sup>32</sup> « Leur lassitude vient d'un sentiment de victoire acquise » écrit le service de coordination des affaires algériennes SCAA le 23 août 1961, APP HA 88 ; N. MACMASTER, *op. cit.*, p. 86.

<sup>33</sup> Le remaniement et les changements de fonction au sein du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à l'été 1961 avec la perte d'influence des anciens de l'UDMA (Ahmed Francis, Ahmed Boumedjel, Ferhat Abbas) et la nomination de Benyoucef Benkhedda comme président ont couramment été interprétés comme une reprise en main par les activistes les plus « radicaux », dits proches des « Chinois », à l'encontre de « modérés » favorables à une négociation immédiate.

<sup>34</sup> La partition de l'Algérie qui avait été évoquée, mais considérée comme non viable, dès 1957 par Raymond Aron (*in La Tragédie algérienne*, Paris, Plon, 1957) avait toujours des défenseurs au sein du gouvernement (en particulier Michel Debré et Roger Fey). À l'été 1961, le Premier ministre réussit à se débarrasser de celui qu'il considérait comme un opposant et un allié objectif du FLN au sein de son propre gouvernement, le ministre de la Justice Edmond Michelet. Son successeur place Vendôme, Bernard Chenot, eut moins d'état d'âmes à appliquer une politique entièrement répressive.

<sup>35</sup> Dans le *Figaro* du 8 novembre 1961 est dénoncé un risque de « « congolisation » de la police. Ce terme était couramment employé pour exprimer les craintes de partition et de chaos en Algérie.

<sup>36</sup> Jean Poupaert, directeur du SCAA fut même sanctionné en 1963 pour ses proximités avec l'OAS (« SCAA-Dossiers de personnel » APP H1B2 ; « Affaire Sophie » (1963) APP H2B3). Il avait succédé à Maurice Legay, nommé directeur de la police municipale dont même M. Papon reconnaissait qu'il était en proie à « des déchirements intimes sur le problème algérien » ; M. PAPON, *op. cit.*, p. 209.

<sup>37</sup> Ces disparitions inquiétaient le comité fédéral qui demanda à plusieurs reprises à Mohamed Zouaoui de lui adresser des rapport à ce sujet, ainsi que sur les assassinats de policiers (*Sou'al, op. cit.*). J. HOUSE, N. MACMASTER, *op. cit.*, p. 212-224 ; R. MUELLE, *7 ans de guerre en France: quand le FLN frappait en métropole*, Paris, Granchet, 2001.

les dirigeants les plus en faveur de la reprise des négociations. Ils menèrent donc un certain nombre d'actions contre les « harkis » et les policiers de la préfecture de police, sans attendre les ordres d'un comité fédéral apparaissant, du fait de son exil à Francfort, très éloigné du vécu des émigrés et des cadres métropolitains du FLN<sup>38</sup>. Les meurtres de gardiens de la paix de la fin de l'été 1961 s'inscrivent dans ce contexte<sup>39</sup> : objets de la désapprobation des dirigeants de la Fédération de France, de plus en plus attentifs aux évolutions de « l'opinion métropolitaine<sup>40</sup> », ils sont pris comme justification par Maurice Papon pour édicter un couvre-feu s'appliquant « dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne » à tous « les Français musulmans d'Algérie »<sup>41</sup>. Faisant face à un risque de complète désorganisation de leurs structures, entravés dans leur capacité à recueillir les cotisations, les chefs des deux wilayas parisiennes se devaient de réagir à cette mesure. Ils étaient manifestement tentés par une intensification de la riposte armée, rendue périlleuse par les tendances à l'autonomisation de groupes de choc qu'ils peinaient à maintenir dans de stricts rapports de subordination à l'OPA.

La double pression exercée « à la base » par les habitants des quartiers algériens, exaspérés par la ségrégation et les violences policières, et au sommet de la hiérarchie, par un comité fédéral rétif à toute montée en puissance des cadres subalternes favorables à l'extension de la lutte armée obligeait à innover dans les modes d'action. Elle fit apparaître les « démonstrations de masses pacifiques » comme la solution la mieux adaptée pour réduire les tensions au sein de la Fédération de France. Cette « riposte » avait l'immense avantage de permettre à la fois une opposition renouvelée à l'action de la préfecture de police et d'imposer un rapport de force politique favorable à l'OPA. Rompant avec le répertoire d'action mis en place dès les prémices de la mise en place du *nidham* en métropole, ces démonstrations s'inscrivaient dans un élargissement des formes de mobilisations indépendantistes.

## Prendre la rue en contexte colonial

Alors que MNA, prolongeant les formes d'organisation et de mobilisation du PPA-MTLD<sup>42</sup>, a régulièrement manifesté dans l'Hexagone jusqu'en 1957, la Fédération de France du FLN a d'emblée privilégié la consolidation de son appareil clandestin. Ainsi, dans les jours précédents les rassemblements du 1<sup>er</sup> mai 1955, le FLN se démarqua très nettement du MNA et ordonna de ne pas défilier : « L'heure est trop grave pour que nous puissions encore gaspiller l'énergie de nos militants dans une forme d'agitation stérile. L'armée de libération n'a besoin ni de slogans, ni de discours, ni de paroles<sup>43</sup> ». En ce qui concerne les manifestations de rue, cette position fut réitérée à plusieurs reprises et tenue jusqu'en octobre

---

<sup>38</sup> M. A. BENYOUNÈS, *op. cit.*, p. 163-166.

<sup>39</sup> Entre 1958 et 1962, une cinquantaine d'agents de la préfecture de police (dont une vingtaine de membres de la FPA) furent tués par des membres du FLN, tant « en opérations » qu'au cours d'« attentats ciblés ». Dix (dont cinq policiers auxiliaires de la FPA) trouvèrent la mort au cours du seul mois de septembre 1961.

<sup>40</sup> Dès l'été 1959, le GPRA, par la voix d'Ahmed Boumedjel, s'était inquiété des répercussions des assassinats de gardiens de la paix. Ces demandes d'explications se firent beaucoup plus insistantes en septembre 1961. M. HARBI, *Les archives de la révolution algérienne*, Paris, éd. Jeune Afrique, 1981, p. 240 ; *Sou'al, op. cit.*

<sup>41</sup> S. THENAULT, « Des couvre-feux à Paris en 1958 et 1961 : Une mesure importée d'Algérie pour mieux lutter contre le FLN ? », *Politix*, 2008, n° 84, p. 167-185.

<sup>42</sup> Le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) était, depuis 1945, la façade légale du Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj. Il est dissous après la « Toussaint rouge » de 1954. Le Mouvement national algérien (MNA) prend sa suite dans les semaines suivantes.

<sup>43</sup> Tract à diffusion interne de la Fédération de France, Fonds ministériels, 81f/194, Archives nationales de l'outre-mer (ANOM) ; M. HARBI, *Une vie debout. Mémoires politiques. Tome 1: 1945-1962*, Paris, La Découverte, 2001, p. 154.



1961<sup>44</sup>, la Fédération de France ayant choisi de marquer les moments forts de la mobilisation des immigrés (en particulier les 1<sup>er</sup> novembre et 5 juillet – anniversaire du débarquement français en Algérie – plutôt que les 1<sup>er</sup> mai et 14 juillet) par l'imposition d'une contribution financière exceptionnelle et non plus par des actions de masse. Elle n'avait cependant pas complètement rompu avec ces dernières puisque la grève des lycéens et étudiants, à partir de mai 1956, puis celle dite des « huit jours », en janvier 1957, avaient été massivement suivies en métropole. Tant par son audience internationale que par l'importance de la participation dans les régions industrielles, la seconde avait même permis à la Fédération de France du FLN de prendre un avantage décisif sur le MNA<sup>45</sup>.

Il n'en reste pas moins que ce type d'action avait un prix élevé pour l'organisation : il obligeait en effet les cadres intermédiaires à se dévoiler, en particulier pour faire œuvre de persuasion dans les cafés-hôtels où l'audience frontiste n'était pas encore assise<sup>46</sup>. Au fur et à mesure où la Fédération de France du FLN se transforma avant tout en un appareil fiscal chargé d'augmenter le rendement des cotisations, dons et autres amendes, toutes les perturbations de cette fonction essentielle apparurent comme autant de coûts à réduire. L'activisme militaire fut ainsi dédié à une branche *ad hoc*, l'Organisation spéciale, tandis que l'action politique fut réduite à la portion congrue. Dans les deux cas, il s'agissait de prévenir une répression policière qui, même en temps ordinaires, pesait fortement sur les activités de l'OPA.

Dans le cas des manifestations de rue, ce n'est pas tant les violences physiques contre les manifestants qui étaient craintes que les désorganisations des chaînes financières et administratives induites par les arrestations. Les échanges internes au FLN, antérieurs et postérieurs aux rassemblements d'octobre, sont à cet égard édifiants : sans que leur ampleur n'ait pu être envisagée, les exactions des « sbires de Papon » avaient largement été anticipées<sup>47</sup> ; les responsables, à partir du niveau régional<sup>48</sup>, avaient d'ailleurs été interdits de participation à ces actions de masse ; dans les jours suivants les manifestations, les inquiétudes exprimées portèrent surtout sur le nombre proprement incroyable d'arrestations et d'internements (près de 15 000 entre le 17 et le 20 octobre !) qui ont mis à mal les maillons subalternes de l'appareil clandestin du FLN. Dans une période où, en Algérie, le FLN multipliait les rassemblements médiatisés, ce sont notamment ces raisons qui conduisirent à dispenser la Fédération de France de suivre l'appel à manifester le 1<sup>er</sup> novembre 1961. Ce dernier avait été annoncé publiquement depuis Tunis à la presse internationale par un GPRA désireux que ces manifestations « servent de plébiscite » et pèsent « en faveur de négociations de paix sérieuses<sup>49</sup> ».

---

<sup>44</sup> Ces consignes furent notamment réitérées en novembre 1956 mais avec cette nuance : « Il reste que c'est là un moyen auquel nous pourrions recourir si la nécessité demain s'en faisait sentir ». Document cité in L. CHABRUN, *RG contre FLN. La guerre de l'ombre*, Paris, Jacob-Duvernet, 2011, p. 166.

<sup>45</sup> L. AMIRI, *La Fédération de France du Front de libération nationale, des origines à l'indépendance*, thèse d'histoire, Sciences Po Paris, 2013.

<sup>46</sup> M. A. BENYOUNÈS, *op. cit.*, p. 23.

<sup>47</sup> O. BOUDAUD, *op. cit.*, p. 186 ; Entretien avec Ali Haroun in M. LÉVINE, *Les ratonnades d'octobre. Un meurtre collectif à Paris en octobre 1961*, Paris, José Claude Gawsewitch (1<sup>ère</sup> éd., Ramsay, 1985), p. 83 ; *Sou'al, op. cit.*

<sup>48</sup> Les « régions » étaient le « noyau » de la structure » de la Fédération de France et c'est à ce niveau de l'OPA qu'étaient rattachés les groupes armés et les principales commissions (justice, hygiène, comité de soutien aux détenus). Paris et sa grande banlieue étaient divisés en près d'une vingtaine de régions (par ex., le 18<sup>e</sup> arrondissement en formait une à lui seul), chacune organisant environ 3 500 cotisants. BENYOUNÈS M. A., *op. cit.*, p. 47-48 ; MACMASTER N., *op. cit.*, p. 23.

<sup>49</sup> « End of violence in Algeria urged. Demonstrations Explained », *New York Times*, 27 octobre 1961, p. 4.. Le FLN avait aussi organisé des manifestations pour marquer le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'arraisonnement de l'avion des cinq dirigeants du FLN (22 octobre 1956). Ces manifestations au cri d' « Algérie algérienne » se déroulèrent dans le seul Est algérien et eurent un caractère massif à Constantine et Sétif.

Depuis près d'un an, le FLN avait en effet entrepris de contester le monopole de la rue aux partisans d'une « Algérie française » dont il considérait que l'audience médiatique avait augmenté en proportion inverse de leurs poids politique<sup>50</sup>. Les manifestations de décembre 1960, largement spontanées et que le FLN avait encadrées *in extremis*, voire récupérées *a posteriori*, avaient très fortement impressionné le général de Gaulle. Elles sont d'ailleurs généralement considérées comme un tournant dans la guerre d'indépendance, voire comparées à un « Diên Biên Phu politique<sup>51</sup> » dans nombre de récits algériens de la guerre. Dès lors, le FLN s'employa à mieux organiser et à rendre visible ce soutien des masses urbaines, notamment par l'organisation de nouvelles manifestations dans les principales villes d'Algérie, le 5 juillet 1961<sup>52</sup>. Il retrouvait là un mode d'action ancien.

Même si l'histoire des manifestations de rue dans l'Algérie colonisée reste à écrire<sup>53</sup>, des Algériens défilèrent en mêlant revendications syndicales et nationales dès avant la Première Guerre mondiale<sup>54</sup>. Dans les années suivantes, ces cortèges se développèrent et contribuèrent à « l'avènement de la rue<sup>55</sup> » de l'entre-deux guerres. En métropole, dès les années 1930, les Algériens défilèrent sous la bannière de l'Étoile nord-africaine (ENA), généralement au sein de cortèges du mouvement ouvrier, et particulièrement dans la période de mobilisation antifasciste puis dans les premiers mois du gouvernement de Front populaire<sup>56</sup>. Au tournant des années 1950, au fur et à mesure qu'augmentaient leur poids, leur visibilité et leur autonomie dans les défilés, ils se virent appliquer des modalités de maintien de l'ordre qui n'étaient pas utilisées à l'encontre d'autres rassemblements. Ainsi, l'usage des armes à feu n'était pas rare quand il s'agissait de disperser les manifestants du PPA-MTLD. Entre le 23 et le 28 mai 1952, au moins quatre Algériens furent tués au cours des manifestations appelant à la libération de Messali Hadj<sup>57</sup>. Un an plus tard, le 14 juillet 1953, la tuerie de la place de la Nation qui fit sept victimes dans le cortège du PPA-MTLD, apparaît emblématique de l'usage de techniques de répression coloniale au cœur de la capitale française<sup>58</sup>.

Ainsi, le « pogrom » du 17 octobre 1961, par bien des aspects « énigmatique » même pour les contemporains métropolitains les plus avertis<sup>59</sup>, perd-il une grande partie de son

---

<sup>50</sup> « End of violence in Algeria urged. Demonstrations Explained », *New York Times*, 27 octobre 1961, p. 4.

<sup>51</sup> D. DJERBAL (dir.), *11 décembre 1960 : le Diên Biên Phu politique de la Guerre d'Algérie*, Alger, NAQD, 2010 ; M. KADDACHE, « Les tournants de la Guerre de libération au niveau des masses », in C.-R. AGERON (dir.), *La guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 51-70.

<sup>52</sup> Généralement occultées de l'historiographie, elles sont présentées en quelques mots par Gilbert Meynier pour qui « elles rencontrèrent un succès complet », G. MEYNIER, *op. cit.*, p. 370.

<sup>53</sup> Quelques éléments in J.-P. PEYROULOU, *Guelma, 1945. une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte, 2009, p. 103-105.

<sup>54</sup> La première manifestation illégale hissant un drapeau vert aurait eu lieu à Bône en 1908. En 1910, à Philippeville, un cortège de dockers algériens en grève arbora un drapeau vert frappé du Croissant ; J.-P. PEYROULOU, *op. cit.*, p. 103 ; G. MEYNIER, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Genève, Droz, 1981, p. 257.

<sup>55</sup> Sur « l'avènement de la rue », voir : J. BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, p. 269 ; A. NOUSCHI, « Le sens de certains chiffres. Croissance urbaine et vie politique en Algérie (1926-1936) », in *Etudes Maghrébines. Mélanges Charles-André Julien*, Paris, PUF, 1964, p. 208.

<sup>56</sup> O. Carlier., *Entre nation et Jihad. Histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la FNSP, 1995 ; C. MARYNOWER., « Le moment Front populaire en Oranie : mobilisations et reconfigurations du milieu militant de gauche », *Le Mouvement Social*, n° 236, 2011, p. 9-22.

<sup>57</sup> À Paris, ces manifestations coïncidèrent avec la grande démonstration de force communiste contre la venue du général Ridgway, ancien commandant en chef des troupes de l'OTAN engagées en Corée. M. PIGENET, *Au cœur de l'activisme communiste des années de Guerre froide. « La manifestation Ridgway »*, Paris, L'Harmattan, 1992.

<sup>58</sup> E. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 129-143 ; *id.*, « 1953 : massacre à la Nation », *L'histoire*, n° 382, décembre 2012, p. 28-29.

<sup>59</sup> Pierre Vidal-Naquet a qualifié la soirée d'octobre 1961 de « pogrom » dès les jours suivants la manifestation et n'a ensuite jamais cessé d'utiliser ce terme. À la fin de sa vie encore, il considérait qu'il

caractère exceptionnel, si on le met en regard avec la répression sans borne appliquée à d'autres démonstrations de masse remettant en cause la domination impériale. De l'Inde sous domination anglaise à la Corée colonisée par les japonais, la période de l'entre-deux guerres abonde d'exemples d'usages massifs des tirs policiers contre des manifestants désarmés. Même dans l'empire britannique, souvent associé à une certaine forme de retenue dans les techniques de maintien de l'ordre, ces pratiques n'ont d'ailleurs pas cessé après la Seconde Guerre mondiale : elles ont été observées aussi bien à Chypre, au Kenya, en Malaisie qu'en Irlande du Nord<sup>60</sup>... La répression d'octobre 1961 se distingue moins par ses méthodes ou par son ampleur que par sa localisation au cœur de la capitale française (voir *infra*, encadré 2 sur le bilan de la répression). Ainsi, si l'on s'en tient à des comparaisons transméditerranéennes à l'intérieur de l'empire français, les rapprochements avec la répression de Casablanca en décembre 1952 sont particulièrement frappants<sup>61</sup>. Ils rendent bien compte que le massacre, l'internement et les disparitions faisaient bien partie du répertoire policier mis en œuvre quand la remise en cause des frontières de la ville apparaissait comme le symbole d'une volonté de renverser le pouvoir colonial.

*Encadré 2 : Le bilan de la répression : la recherche historique à l'épreuve du mensonge d'État*

Même si, dans ce texte, la focale n'est pas mise sur l'action des forces de l'ordre, il est impossible de passer sous silence la répression policière d'octobre 1961. Il s'agit en effet d'un massacre sans équivalent dans l'Europe occidentale de l'après Seconde Guerre mondiale ; un bain de sang comparable à nulle autre action de maintien de l'ordre dans la France du XX<sup>e</sup> siècle.

Qu'il y ait indétermination relative au sujet du bilan des victimes renvoie donc aux incertitudes et controverses habituelles face à ce type d'événements. Cela tient en particulier à ce que jusqu'à la fin des années 1990, les autorités françaises se sont enfermées dans le « mensonge d'État<sup>62</sup> » forgé en octobre 1961 : selon ce bilan fallacieux, la répression policière des 17 et 18 octobre 1961 n'aurait pas fait plus de cinq morts. Cette version fut pourtant mise en doute à l'époque, notamment par les acteurs (journalistes, hauts fonctionnaires, militants...) qui replaçaient les journées d'octobre dans un mouvement, observé dès le début du mois de septembre, de hausse du nombre de disparitions d'Algériens et de découvertes de cadavres, en particulier dans les cours d'eau et canaux de la région parisienne. Les archives de l'Institut médico-légal (IML) et du parquet de Paris rendent indiscutablement compte de cette très forte augmentation du nombre de « morts violentes » parmi les Algériens de Paris, avec un quadruplement du nombre de cadavres enregistrés par rapport au reste de l'année 1961. C'est à partir de ces données que Jim House et Neil MacMaster ont conclu qu'il y avait sans doute eu plus d'une centaine d'Algériens tués par la police en septembre et octobre 1961. Ils affirmaient aussi, comme l'avaient fait avant eux Michel Lévine et Jean-Luc Einaudi, « que

---

était difficile pour l'historien de résoudre « l'énigme » posée par les ressorts d'un tel déchaînement de violence alors que chacun savait que l'Algérie allait devenir indépendante. P. VIDAL-NAQUET, « Alger-Paris-Alger » (préface), in P. PÉJU, *Ratonnades à Paris* précédé de *Les harkis à Paris*, Paris, La Découverte, 2000, p. 5-19.

<sup>60</sup> M. DOYLE, « "Tirer avec effets immédiats" : la répression des émeutes en Irlande et aux Indes à l'époque coloniale » in V. DENIS et C. DENYS (dir.), *Polices d'empire, XVIIIe-XIXe siècles*, Rennes, PUR, 2012, p. 123-134 ; G. SINCLAIR, *At the End of the Line. Colonial Policing and the Imperial Endgame, 1945-1980*, Manchester, Manchester University Press, 2006.

<sup>61</sup> J. HOUSE, « L'Impossible contrôle d'une ville coloniale? Casablanca, décembre 1952 », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2012, n° 91, p. 78-103.

<sup>62</sup> A. DEWERPE, *Charonne, 8 février 1962: anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

s'il est une chose dont on puisse être sûr, s'agissant du massacre parisien, c'est que le nombre de tués ne sera jamais définitivement connu<sup>63</sup> ».

À partir de dossiers de la police judiciaire, Jean-Paul Brunet s'est employé à montrer qu'un certain nombre des morts violentes de septembre et octobre 1961 ne pouvaient pas être imputées à la police<sup>64</sup>. D'un point de vue global, cette affirmation est incontestable : les affrontements violents de la guerre d'indépendance algérienne ont commencé bien avant que la police n'entre en scène ; chaque mois, la criminalité de droit commun et les drames personnels apportaient leur (petit) lot de cadavres algériens... En ce qui concerne l'automne 1961, les sources internes du FLN montrent que les affrontements entre le FLN et le MNA n'avaient pas complètement cessé, que des représailles parfois mortelles étaient exercées contre les récalcitrants à l'ordre du FLN ou contre ceux de ses militants qui détournaient des fonds ou collaboraient avec la police... De plus, dans une période où les groupes armés étaient sur le qui-vive et tendaient à s'affranchir de l'autorité de leurs supérieurs hiérarchiques dans l'OPA, des règlements de compte ne sont pas non plus totalement à exclure. En l'état actuel des connaissances et de l'historiographie, aucune de ces données ne permet cependant de comprendre la hausse brutale du nombre de « noyés par balles » et autres cadavres découverts en septembre et octobre 1961. Au-delà de la police parisienne, on sait en revanche que les services de renseignement étaient entrés dans une nouvelle phase de leur action qui passait par l'élimination de certains algériens, la manipulation de certains ennemis du FLN (l'épisode du FAAD<sup>65</sup>) et une grande porosité avec les plus ardents défenseurs de l'Algérie française passés au terrorisme et à l'action directe<sup>66</sup>...

Autant d'évolutions et de situations courantes de double jeu qui rendent difficiles de faire la lumière sur une partie des décès actuellement connus. Afin d'approcher leur nombre réel, il faudrait d'ailleurs reprendre l'ensemble des dossiers de police judiciaire en les recoupant avec ceux de l'IML, du parquet, des hôpitaux, des cimetières... Ce travail a été accompli en ordre dispersé et de manière encore partielle par les chercheurs qui se sont successivement penchés sur cette question du bilan des victimes. Il ne pourrait être mené à bien que dans le cas d'un travail collectif qui intègre aussi les sources du FLN et un certain nombre de témoignages d'époque. Les rapports des manifestants sont sur ce plan d'un maigre secours car ils ne documentent précisément que de rares cas. On peut cependant rappeler qu'ils ont été une des sources d'information utilisée par le GPRA pour la plaquette qu'il a publiée en décembre 1961. Dans la partie « bilan contestable et contesté », on pouvait y lire, « aucune statistique rigoureuse ne permet de chiffrer avec certitudes les morts et les blessés algériens. Mais parler d'une centaine de morts, selon les renseignements fragmentaires, dont on dispose, ne paraît pas excessif<sup>67</sup> ». Quelques mois plus tard, en partie à partir des mêmes

<sup>63</sup> J. HOUSE, N. MACMASTER, *op. cit.*, p. 210.

<sup>64</sup> J.-P. BRUNET, « Police violence in Paris, October 1961: historical sources, methods, and conclusions », *Historical Journal*, vol. 51, n° 1, 2008, p. 195-204.

<sup>65</sup> Le Front algérien d'action démocratique (FAAD) fut créé à la fin de l'année 1960 avec l'objectif de faire émerger une « Troisième force » qui pourrait venir concurrencer le FLN à la table des négociations. Impulsé depuis Matignon, ce mouvement, notamment composé d'anciens militants du MNA, agissait en symbiose avec les services de renseignements et perpétra des assassinats. Il suscita l'ire de De Gaulle qui demanda sa dissolution au moment de la reprise des négociations avec le GPRA, à la fin du mois d'octobre 1961. M. FAIVRE, « Services secrets et "Troisième Force". Le Front algérien d'action démocratique de 1960 à 1962 », in M. VAÏSSE (dir.), *Il n'est point de secret que le temps ne révèle. Études sur l'histoire du renseignement*, Paris, Lavauzelle, 1998, p. 203-224.

<sup>66</sup> Les nombreux cadavres retrouvés avec une pancarte ou un billet « traître au FLN » sont sans doute une des preuves les plus flagrantes de l'action de ces « escadrons de la mort ». Le FLN se dispensait en effet de signer ses mesures de rétorsion.

<sup>67</sup> Ministère de l'information du GPRA, *Les manifestations algériennes d'octobre et la répression colonialiste en France*, Tunis, 1961, p. 24-25. Un exemplaire est consultable à la cote APP H1B 35.

sources, Paulette et Marcel Péju évoquaient « plus de 100 morts<sup>68</sup> ». Dans ces deux cas, il serait étonnant que la répression, même si elle n'était pas l'angle central adopté, ait été minimisée.

De nouvelles recherches pourraient permettre de découvrir certaines victimes oubliées ou restées anonymes mais ne devraient pas bouleverser la connaissance du bilan de la répression. Ainsi, avec des sources, des méthodes et des points de vue pourtant très différents, Jean-Paul Brunet et Neil MacMaster arrivent à des résultats qui sont loin d'être contradictoires : le premier, qui s'appuie sur les seules archives policières, arrête à un maximum de 50 le nombre de tués dans la répression des démonstrations des 17 et 18 octobre. Le second, dont la méthode d'évaluation de la surmortalité violente des Algériens en septembre et octobre englobe des personnes qui n'ont pas été tuées par des policiers, considère qu'au minimum une centaine d'Algériens ont été tués par les forces de l'ordre et autres « escadrons de la mort » en septembre et octobre 1961<sup>69</sup>. En rester à une fourchette d'une centaine de victimes pour ces deux mois, dont plusieurs dizaines les 17 et 18 octobre, permet de donner un ordre de grandeur qui rende compte du massacre perpétré ces jours là, tout en englobant les exactions et les brutalités des forces de l'ordre dans une période beaucoup plus large. Afin de contextualiser ce nombre de morts, il convient aussi de rappeler qu'*a minima* plus de 4 000 Algériens furent tués dans les affrontements métropolitains de la guerre d'indépendance, dont plus de 90% dans des circonstances extérieures à l'action des forces de l'ordre et des services de renseignement<sup>70</sup>.

Le risque est grand qu'en constituant des listes contestables<sup>71</sup> ou en maximisant le nombre de morts<sup>72</sup>, les défenseurs d'une meilleure reconnaissance du crime d'État perpétré le 17 octobre 1961 donnent des arguments aux partisans d'un révisionnisme historique allant dans le sens d'une minimisation des événements de l'automne 1961. S'attacher à certains cas d'espèce tout en occultant le contexte général, pointer les seules erreurs et exagérations afin de déconsidérer une thèse dans sa globalité, etc. sont autant d'éléments d'un argumentaire bien connu : celui des adeptes de la « rhétorique réactionnaire<sup>73</sup> » avançant sous couvert de respect de la « méthode historique ». Pour ce faire, il est nécessaire de prendre du champ par rapport à cette question du « bilan humain ». Il faut surtout en passer par la plus grande rigueur et par l'observation de toutes les précautions d'usage dans la présentation de données chiffrées.

## La ville duale

« Nous avons un succès historique car nous sommes les premiers au monde qui ont manifesté dans un pays étranger » rapportait fin octobre 1961 un responsable de secteur de la Fédération de France<sup>74</sup>. De leur côté, les lecteurs du *Figaro* avaient pu lire, le 18 octobre, que les Algériens et les Algériennes « bravant le couvre-feu décrété par le gouvernement, avaient pris

<sup>68</sup> Ils ajoutent « tel sera le bilan de cette soirée » mais donnent des exemples sur l'ensemble de la période des mois de septembre et d'octobre. M. PÉJU, P. PÉJU, *Le 17 octobre des Algériens*, Paris, La Découverte, 2011, p. 70 [manuscrit de 1962 édité par Gilles Manceron].

<sup>69</sup> Pour Jim House et Neil MacMaster, il s'agit d'un minimum car des manifestants ont pu être tués après leur transfert en Algérie et parce qu'un certain nombre de cadavres pourraient très bien ne pas avoir laissé de traces dans les archives consultées jusqu'à aujourd'hui ; J. HOUSE, N. MACMASTER, « Time to move on. A reply to Jean-Paul Brunet », *Historical Journal*, vol. 51, n° 1, 2008, p. 205-214.

<sup>70</sup> J. HOUSE, N. MACMASTER, *Paris 1961*, op. cit., p. 203-212.

<sup>71</sup> N. MACMASTER, op. cit. p. 140-144.

<sup>72</sup> Sans parler des écrits militants ou des récits mémoriels qui, tant en France qu'en Algérie, évoquent couramment plusieurs centaines de morts dans la seule nuit du 17 octobre, on trouve aussi ces chiffres sous la plume de certains historiens voire dans certains manuels scolaires.

<sup>73</sup> A.O. HIRSCHMAN, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, 1991.

<sup>74</sup> Rapport 1221, APP H1B35.

le métro et le bus comme s'ils prenaient le maquis dans les Aurès ou dans le Djurdjura ». Cette phrase peut certes être lue comme une justification des violences policières et s'inscrit dans le récit proposé par le communiqué de la préfecture de police qui, dès la soirée du 17 octobre, désignait les Algériens comme les responsables des violences et désordres observés. Mais, même dans des journaux moins favorables au gouvernement français et qui, échappant à la censure, pouvaient plus facilement prendre leurs distances vis-à-vis de la version officielle, le caractère belliqueux de la démonstration algérienne fut allégué.

Ainsi, le *New York Times* désigna pendant plusieurs jours événements et participants avec les termes d'« émeutes » et d'« émeutiers » (voir *infra*). Quelques descriptions de vitrines brisées et de voitures entravées dans leur circulation pouvaient certes justifier ce choix rédactionnel. Il reste que les auteurs de ces articles avaient bien conscience que les violences avaient avant tout été le fait des forces de l'ordre. Mais, dans une période d'affrontements aigus sur l'avenir des départements algériens, la décision d'investir Paris apparaissait bien comme un acte particulièrement subversif, une forme « d'émeutes de la dignité<sup>75</sup> », une guérilla symbolique à même d'ébranler les hiérarchies au cœur de la domination coloniale.

La guerre d'indépendance algérienne, telle qu'elle fut menée sur le territoire français, avait accentué les fortes tendances à la discrimination raciale dans l'accès au logement. La principale étude sociologique de l'époque consacrée aux « travailleurs algériens » évoquait ainsi la « ségrégation de l'habitat algérien » en région parisienne<sup>76</sup>. La spécificité de cette forme de séparatisme social, marquée par un « repli sur soi total<sup>77</sup> », était d'ailleurs telle qu'Andrée Michel n'hésitait pas à la comparer à celle en vigueur dans les grandes villes d'Afrique du Nord. Les forces de police, mais aussi le FLN, avaient en effet intérêt au regroupement des Algériens afin d'en faciliter le contrôle. Les premières, par leurs interpellations incessantes, étendirent à la rue des comportements discriminatoires connus de longue date en matière d'accès au logement et à certains lieux commerciaux tels qu'une partie des cafés.

De fait, avant même l'instauration d'un couvre-feu – déjà brièvement mis en œuvre en septembre 1958 – qui vint officiellement rappeler qu'il y avait des moments et des espaces interdits aux Algériens, le dualisme de la ville était une réalité quotidienne pour les Algériens<sup>78</sup>. Non seulement, tous savaient d'expérience qu'être perçu comme « Nord-Africain » obligeait à des adaptations comportementales. Cela impliquait de se conduire, en matière d'itinéraires et de présences dans la rue, selon les règles non écrites de l'institution policière : toute présence hors des espaces de travail et de regroupement de l'habitat algérien était a priori considérée comme suspecte<sup>79</sup>. Mais ce dualisme renvoie aussi au fait que, loin de simplement dévoiler les présences algériennes considérées comme illégitimes, les grandes villes métropolitaines, et en particulier Paris, offraient de nombreuses ressources pour les émigrés qui souhaitaient s'y fondre.

Dès l'entre-deux guerres, une partie des Algériens, de par leur maîtrise linguistique, leur insertion sur le marché du travail, les très nombreux ménages fondés avec des Françaises ou des étrangères appartenaient pleinement aux milieux populaires. De fait, leurs origines

---

<sup>75</sup> M. PÉJU, P. PÉJU, *op. cit.*, p. 48.

<sup>76</sup> A. MICHEL, *Les travailleurs algériens en France*, Paris, CNRS, 1956, p. 125.

<sup>77</sup> M.-C. BLANC-CHALEARD, « L'habitat immigré à Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : mondes à part ? », *Le Mouvement Social*, n° 182, 1998, p. 35.

<sup>78</sup> H. LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

<sup>79</sup> On peut d'ailleurs noter que la visibilité des Algériens hors de ces lieux dédiés a conduit à l'échec de nombreuses opérations de l'OS ; A. MEZIANE CHERIF, *op. cit.*

n'étaient pas forcément décelées *de visu* par les agents étatiques<sup>80</sup>. Les récits de nationalistes engagés dans la lutte pour l'indépendance abondent d'ailleurs d'anecdotes sur les manières qu'ils avaient adoptés afin de passer inaperçus au regard policier. Même si l'accent est souvent mis sur le phénotype d'une partie des Algériens, proche de celui d'autres Français ou immigrés, voire sur des métissages troublant l'identification raciale<sup>81</sup>, ce sont bien les compétences et les capitaux culturels qui étaient prédominants en la matière (connaissance des us et coutumes métropolitains, français parlé sans accent, diplômes...). Surtout, ces militant·e·s savaient user de formes de travestissement qui n'en étaient pas vraiment. Autrement dit, le fait de porter de coiffures et vêtements soignés, voire à la pointe de la mode, de prendre l'apparence de paisibles promeneurs, d'apparaître au bras de métropolitaines, de vivre et sortir dans les seuls quartiers résidentiels, de boire et de fumer en public<sup>82</sup>... ne peut pas seulement être analysé comme des stratégies de contournement de la vigilance policière<sup>83</sup>. Certains propos montrent bien l'ambivalence des sensations (entre peur, malaise mais aussi plaisir) ressenties par les militants appelés à tenir ces rôles qui n'étaient pas toujours de composition. Ces apparences et modes de vie étaient ceux d'une partie de l'immigration algérienne qui ne pouvait être réduite à sa composante (sous)-prolétaire<sup>84</sup>. Pour les militants qui n'avaient pas ces dispositions culturelles ou qui étaient immergés dans des milieux homogènes socialement, il leur restait à jouer la carte de l'apparence et de l'*hexis* corporel du travailleur algérien stéréotypique : même s'il n'échappait pas aux contrôles policiers, sa présence dans les villes industrielles n'en apparaissait pas moins normale et devait être tolérée dans les années de plein-emploi du tournant des années 1960.

La manifestation du 17 octobre 1961 fut aussi une manière de rompre avec ces stratégies d'évitement et de camouflage : il s'agissait de faire apparaître l'immigration algérienne de la manière la plus visible qu'il soit, à la fois dans son unité derrière le FLN et dans la diversité de ses composantes. En ce sens, la présence de femmes et d'enfants ne peut pas être interprétée comme une simple stratégie visant à prévenir les violences policières : il s'agissait aussi d'afficher ce que d'aucuns n'envisageaient même pas, en une époque où, pour la seule région parisienne, des milliers d'enfants algériens étaient pourtant scolarisés dans les écoles primaires et l'enseignement secondaire. Pour les Algériens et les Algériennes, il s'agissait d'affirmer un « droit à la ville<sup>85</sup> », de ne pas rester cantonnés aux lieux et aux

---

<sup>80</sup> « Nous pouvions circuler partout sans crainte de nous faire interpellé » écrit ainsi Omar Boudaoud (futur dirigeant du comité fédéral) au sujet de son arrivée en France au début des années 1950 ; O. BOUDAOU, *op. cit.*, p. 80.

<sup>81</sup> Abderrahmane Meziane Cherif écrit ainsi « j'étais, pour ma part, servi par mon teint clair et une tignasse blonde », A. MEZIANE CHERIF, *op. cit.*, p. 72. Daho Djerbal évoque plusieurs membres de l'OS dont les mères n'étaient pas algériennes. C'était en particulier le cas d'Omar et Zina Harraïgue dont la mère était allemande. D. DJERBAL, *op. cit.*, p. 117.

<sup>82</sup> A. MEZIANE CHERIF, *op. cit.*, p. 72 ; M. BENYOUNES, D. DJERBAL, *op. cit.*, p. 104 ; D. DJERBAL, *op. cit.*, p. 73-97 ; N. MACMASTER, « The "silent native" : Attentisme, Being Compromised, and Banal Terror during the Algerian War of Independence, 1954-1962 », in M. THOMAS (ed.), *The French Colonial Mind. 2- Violence, Military Encounters, and Colonialism*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2011, p. 288-289.

<sup>83</sup> En métropole, le FLN a eu les plus grandes peines à faire respecter l'interdiction de boire de l'alcool (amendes infligées et rapports divers en témoignent), de fait loin d'être strictement appliquée, et n'a pas cherché à interdire le tabac. Alcool et tabac surtout, sont très présents dans les représentations photographiques et filmiques de l'époque. Voir par exemple, la séquence « À l'heure de l'apéritif » dans le reportage sur le bidonville de Gennevilliers diffusé dans l'émission *Cinq colonnes à la une* le 4 mars 1960 [<http://www.fabriquedesens.net/Bidonville-de-Gennevilliers-5>].

<sup>84</sup> Les mémoires d'Abderrahmane Farès sont très éclairantes sur ce qu'était la vie parisienne d'un grand notable algérien devenu un pilier des réseaux de financement du FLN ; A. FARES, *La cruelle vérité. L'Algérie de 1945 à l'indépendance*, Paris, Plon, 1982.

<sup>85</sup> H. LEFEBVRE, *op. cit.*

espaces qui leur étaient assignés. Par ce geste, ils d'affirmaient une « fierté<sup>86</sup> », une « dignité » et une visibilité qui transcendaient les frontières policières, sociales ou raciales. Les Algériens, femmes et enfants compris, ne furent donc pas appelés à manifester mais simplement à se montrer et à braver ainsi les autorités. S'il était bien prévu de distribuer des tracts et d'éventuellement scander quelques slogans (en particulier « Algérie algérienne »), ces derniers ne devaient être criés qu'en cas d'interventions policières. Il n'était pas même véritablement question d'organiser des cortèges, simplement de prévoir des lieux de regroupement particulièrement symboliques de l'exclusion de fait des Algériens du centre et des lustres de la capitale parisienne. Cet investissement de la ville sur le simple mode de la présence subversive, transparait à la fois dans les échanges entre les organisateurs de la manifestation et les comptes rendus d'une partie des manifestants.

### « On va au cinéma/On va à la guerre<sup>87</sup> »

Dans la correspondance entre Mohamed Zouaoui, principal responsable de la Fédération de France basé en région parisienne, et le comité fédéral sis en Allemagne, notamment Kaddour Lladani, le mot « sortir » revient régulièrement quand il s'agit de décrire l'organisation de la première phase de riposte au « couvre-feu raciste »<sup>88</sup>. C'est d'ailleurs ainsi que les consignes furent rapportées au service de renseignement de la préfecture de police : « De sources nombreuses et sûres (...) le FLN a ordonné à tous les FMA de sortir ce soir 17 octobre 1961 à partir de 19h (...) il s'agit simplement "d'être tous dehors et de se faire voir"<sup>89</sup> ».

Prévoyant ces fuites inévitables, les organisateurs des démonstrations de masse avaient particulièrement insisté pour que les consignes ne soient pas divulguées avant la soirée du 16 octobre. Les jours précédents, quand dans leurs échanges était évoquée la journée de « boycottage », les termes de « promeneurs » et de « promenade » furent fréquemment utilisés. Le 14 octobre Mohamed Zouaoui évoquait ainsi : « La concentration des promeneurs algériens [...] dont une partie] dirigeront leur promenade vers la Concorde<sup>90</sup> ». Qu'une petite fille du bidonville de Nanterre, habillée d'une robe de fête, ait ressenti le départ du 17 octobre au soir comme une exceptionnelle ballade vespérale vers les lumières de la capitale et de ses cinémas ne doit donc pas être assimilé à une simple représentation enfantine de cet événement<sup>91</sup>. Cela entrait pleinement en résonance avec l'image des démonstrations de masse qu'avaient souhaité construire les dirigeants de la Fédération de France. D'ailleurs nombre d'adultes ont aussi exprimé leurs perceptions ou souvenirs en des termes proches : dans ses mémoires, Mohand Ghafir qui, en raison de ses responsabilités au sein de la Fédération de France, n'a pas personnellement participé à ces journées décrit « une ambiance de fête » et

---

<sup>86</sup> Ce sentiment de « fierté » que l'on trouve exprimé dans de nombreux rapports de militant-e-s est même mis en évidence dans les notes de renseignement du SCINA (26 octobre 1961) : « Les Musulmans sont fiers d'avoir manifesté. Ils sont fiers d'avoir donné la preuve de leur cohésion et de leur force ainsi que d'avoir protesté contre des mesures qu'ils jugent discriminatoires et humiliantes ». Cité in N. MACMASTER, *op. cit.*, p. 119.

<sup>87</sup> Dans son journal, Monique Hervo rapporte les propos d'une petite fille du bidonville de la Folie, à Nanterre qui le 17 octobre au soir lui a dit « On va au cinéma ». Trois jours plus tard, au moment du départ pour la manifestation des femmes, elle « déclare avec fierté "on va à la guerre" » ; M. HERVO, *Nanterre en guerre d'Algérie. Chroniques du bidonville. 1959-1962*, Arles, Actes Sud, 2012 [Seuil, 2001], p. 185, 221.

<sup>88</sup> *Sou'al. op. cit.*

<sup>89</sup> Note « très confidentielle » du service de renseignement du service de coordination des affaires algériennes », 17 octobre 1961, APP HIB34.

<sup>90</sup> *Sou'al. op. cit.*, p. 79.

<sup>91</sup> Voir intertitre *supra* et note 93.



des Algérien·ne·s joyeux à l'idée d'être « libres de se pavaner dans les grandes artères de Paris<sup>92</sup> ».

Le soin important apporté à l'habillement marquait symboliquement la rupture dans le cours régulier d'existences doublement contraintes par les conditions socio-économiques et les contrôles policiers. Tant à l'époque que dans les innombrables récits de la manifestation parus depuis, revient comme un véritable *topos* que les Algériens étaient « endimanchés », pour certains « cravatés », revêtus de « leurs plus beaux habits ». Les traces photographiques et filmiques de la soirée du 17 octobre témoignent abondamment de ce soin apporté au costume. Pour celui des hommes, il apparaît pourtant très semblable à celui des nationalistes algériens des années 1950 qui déjà donnaient à voir leur dignité et leur honorabilité dans des vêtements et des postures qui n'étaient pas ceux des ouvriers manifestants<sup>93</sup>. Dans le cas des femmes, quasiment pas représentées avant octobre 1961, c'est la diversité qui prime en fonction des âges et des expériences individuelles<sup>94</sup> : on repère de rares éléments évoquant une garde-robe algérienne et beaucoup d'autres partagées par les ouvrières ou paysannes françaises<sup>95</sup> ; elles portaient des foulards – le plus souvent des fichus de paysannes – ou étaient sorties tête nue ; certaines étaient maquillées et conservaient un tube de rouge à lèvres dans leur sac... Il est impossible de dresser un portrait type mais toutes ces femmes partagèrent au cours de ces journées un commun soin apporté à leur apparence. Sur les documents d'époque, certaines apparaissent même avec bijoux et coiffures sophistiquées et semblent avoir été très influencées par la mode du tournant des années 1960<sup>96</sup>.

En octobre 1961, l'attention journalistique aux apparences vestimentaires traduisait surtout le surgissement de figures inattendues, impensées d'Algérien·ne·s n'entrant pas dans le cadre des représentations habituelles d'émigrés que les stéréotypes médiatiques empathiques réduisaient au travail et à la misère<sup>97</sup>. Cette stupéfaction était notamment exprimée dans un article de Jean Cau, annoncé à la une de *L'Express* le 26 octobre 1961 : « À cinq minutes de l'Étoile, nous savions que vivaient des milliers des vôtres. Mais dans des zones bien définies, des bidonvilles (...) En gros, vous étiez à peu près supportables et nous étions prêts à ignorer votre existence (...) Brusquement, vous avez faussé le jeu<sup>98</sup> ». Malgré la plume singulière de Jean Cau, la tonalité de ces lignes se retrouvait dans de nombreux articles. Elle démontre qu'au delà du rôle et de l'influence du FLN, cette visibilité algérienne était en elle-même porteuse de véritables remises en cause d'un ordre social et racial soutenu par les

<sup>92</sup> M. GHAFIR, *op. cit.*, p. 102-3.

<sup>93</sup> Voir notamment les photographies du 14 juillet 1953 reproduites dans notre article : « 1953 : Massacre à la Nation », *op. cit.*

<sup>94</sup> Pour des images des participantes à ces manifestations voir notamment la plaquette éditée par la Fédération de France (merci à Jim House de nous en avoir fourni une copie). Des extraits de films d'actualité d'époque sont aussi présents dans le film documentaire de Yasmina Adi, *Ici on noie les Algériens*, Shellac Sud, 2012 [sorti en salle en 2011].

<sup>95</sup> Des femmes françaises conjointes d'Algériens ont participé aux journées des 17 et 20 octobre 1961. Elles ne sont pas forcément repérables sur les photographies mais auraient fait l'objet d'un traitement policier différencié. Copieusement injuriées, elles n'ont pas été conduites dans les commissariats et les centres sociaux où les Algériennes interpellées ont été retenues une bonne partie de la journée du 20 octobre. Le 17 octobre, les femmes présentes n'avaient pas été raflées par les forces de l'ordre.

<sup>96</sup> Au moins deux photographies d'Henri Georges – qui travaillait notamment pour *Libération* (le quotidien dirigé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie) – montrent de jeunes femmes algériennes donnant des soins aux blessés dans une salle de café et témoignent de leur coquetterie et de leur grand soin vestimentaire. L'une de ces photos est intégrée à un diaporama en ligne commenté par Gilles Manceron ([http://www.lemonde.fr/societe/infographe/2011/10/17/les-photos-inedites-du-17-octobre-1961\\_1586457\\_3224.html#ens\\_id=1586465](http://www.lemonde.fr/societe/infographe/2011/10/17/les-photos-inedites-du-17-octobre-1961_1586457_3224.html#ens_id=1586465)).

<sup>97</sup> Le 17 octobre 1961 va d'ailleurs revivifier un genre journalistique apparu au début des années 1950 : l'enquête dans les bidonvilles et autres lieux de relégation algériens. Voir par exemple l'article de Michel Legris paru dans *Le Monde* du 27 octobre 1961.

<sup>98</sup> « Jean Cau chez les ratons », *L'Express*, 26 octobre 1961.

derniers feux de la colonisation en Afrique du Nord.

Les « cinq minutes » évoquées par Jean Cau ne rendaient pas compte de la distance sociale et géographique entre le centre de la capitale et les lieux d'habitation d'une majorité des Algériens de la région parisienne<sup>99</sup>. Si les militants du FLN encadraient strictement les démonstrations, ce n'est pas seulement en raison du caractère indéniablement autoritaire de cette organisation mais aussi parce qu'ils devaient jouer le rôle de guide, au sens très concret du terme. Une partie des participant·e·s venaient de banlieues éloignées (Corbeil-Essonnes, Argenteuil...) et selon leurs propres mots « ne connaissaient pas la région de Paris<sup>100</sup> » : certains entraient pour la première fois dans la capitale, beaucoup n'étaient jamais venus aux points de rassemblement qui leur avaient été donnés<sup>101</sup>. En raison des barrages dressés aux principaux points d'entrée de Paris connus par avance de la préfecture de police, à peine la moitié des personnes parties en groupe atteignirent les grands boulevards et les places (Étoile, Opéra, Saint-Michel) fixés comme objectifs des « promenades » vespérales du 17 octobre 1961. Les rapports écrits par des militant·e·s du FLN abondent de remarques sur des groupes perdus, désorientés, effrayés par l'inconnu, stationnant sans but (par exemple autour de la porte de Bagnole ou de la place de la Nation<sup>102</sup>) ou rebroussant chemin sans s'être heurtés aux forces de l'ordre. Ces remarques sont surtout prégnantes dans les rapports rédigés par des femmes, pour la plupart beaucoup moins accoutumées à sortir des bidonvilles<sup>103</sup>. Pour certaines d'entre-elles, leurs pérégrinations en métropole s'étaient parfois réduites à un trajet de l'aéroport à leurs baraques<sup>104</sup>. Pour la manifestation du 20 octobre, une partie des participantes fut d'ailleurs conduite en taxi jusqu'au centre de Paris : il s'agissait de parer aux contrôles policiers et aux dénonciations des conducteurs de bus, mais aussi d'éviter que ces femmes ne se perdent dans une ville inconnue. Le rôle joué ce jour-là par de très jeunes militantes, dont certaines nées en France, faisant office de guides et de véritables chefs de groupes est particulièrement révélateur des strates qui existaient déjà à l'intérieur du groupe des femmes algériennes et de la section féminine du FLN<sup>105</sup>.

Cette méconnaissance de la topographie parisienne contribua à faire des manifestantes des cibles aisées à cerner pour la préfecture de police. Elle transparait dans de nombreux témoignages et rapports sur la journée du 20 octobre, jusque dans les approximations lexicales et les confusions géographiques. Une jeune femme venue avec sa mère et ses deux petites nièces narre ainsi dans un très long rapport empreint de fougue nationaliste : afin d'échapper à la surveillance policière, « nous promenâmes comme tourisme, nous avons fait tout le tour de [l'île de] la cité », avec arrêt « café-crème » dans un « restaurant », avant de prendre « la direction du Mont Saint-Michel<sup>106</sup> ». Déjà, le soir du 17 octobre certains responsables avaient

---

<sup>99</sup> Certains quartiers centraux de Paris tel le bas du quartier Latin – les petites rues entre le boulevard Saint-Michel et la Seine – étaient fortement marqués par l'immigration algérienne. Sans même parler de la Goutte d'Or, de nombreux quartiers ouvriers (en particulier dans le 13<sup>e</sup>, le 15<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> arrondissements) étaient aussi d'importants lieux de regroupement pour les migrants venus d'Algérie.

<sup>100</sup> Rapport d'un manifestant de Corbeil-Essonnes, 24 octobre 1961, APP H1B35.

<sup>101</sup> Afin d'économiser les frais de transport, beaucoup d'Algériens habitaient au plus près de leurs lieux de travail et n'étaient pas des usagers réguliers des transports en commun.

<sup>102</sup> Voir par exemple le rapport de « Ladrâ Saïda demeurant à Bagnole », APP H1B35.

<sup>103</sup> Même s'ils n'abritaient qu'une minorité de l'immigration algérienne, certains bidonvilles étaient des lieux de concentration des familles plus ou moins récemment arrivées, les hôtels et les foyers étant réservés aux hommes. M. COHEN, *Des familles invisibles. Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*, thèse d'histoire, Université Paris 1, 2013.

<sup>104</sup> M. HERVO, *op. cit.*, p. 188.

<sup>105</sup> N. MACMASTER, « Des révolutionnaires invisibles : les femmes algériennes et l'organisation de la Section des femmes du FLN en France métropolitaine », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 59-4, 2013, p. 164-190.

<sup>106</sup> Rapport du 3 novembre 1961 par une militante de Puteaux présentée par la préfecture de police comme « sœur Djidjéga (...) militante responsable des femmes ». APP H1B35.

dû aiguiller des « sœurs algériens perdus en plein Saint-Michel » avant « de les ramener chez eux dans leur demeure<sup>107</sup> ». Chez des militants hommes aussi, la méconnaissance des lieux conduit à ce que des références touristiques, de prime abord incongrues, apparaissent dans certains rapports : ainsi, le palais des sports de la porte de Versailles apparaît-il à plusieurs reprises comme « le camp du palais des sports du château de Versailles<sup>108</sup> ».

Ces désignations saisissantes sont aussi emblématiques de ce qui s'est alors passé en quelques jours : l'ambiance de fête empreinte de gravité du 17 octobre s'est heurtée à une répression policière à l'ampleur inattendue. Le 20 octobre, chacun savait comme la petite fille de cinq ans précédemment citée que « sortir » conformément aux consignes du FLN ne consistait pas simplement à « se rendre au cinéma » mais bien à « aller à la guerre ». L'ardeur militante et manifestante n'en semblait pourtant pas diminuée.

### « Je suis prête à refaire pour notre indépendance et pour la paix<sup>109</sup> »

Les rapports des manifestants, tant ceux des hommes que ceux des femmes, sont de ce point de vue explicites : il y est exprimé de multiples manières que leurs rédacteurs sont prêts à redescendre dans la rue<sup>110</sup>. Cela tient notamment à leur position et à la volonté qu'ils ont d'afficher la discipline et l'enthousiasme nationalistes des militants qu'ils encadrent. Dans ce contexte, ils apparaissent particulièrement désireux de participer à la journée nationale de manifestations programmée en Algérie pour le 1<sup>er</sup> novembre 1961<sup>111</sup>. Devant le nombre d'arrestations opérées et les coups portés à son organisation interne, la Fédération de France préféra cependant que cet ordre ne soit pas donné. Le bouclage policier de quartiers entiers contribua grandement à ce que ces consignes furent respectées, au grand dam de certains militants<sup>112</sup>. En effet, des « dépassements » avaient été observés le 20 octobre où, alors que les manifestations de femmes ne devaient se dérouler qu'en région parisienne, elles furent également organisées dans de nombreuses villes de l'est de la France mais aussi à Lyon ou Rouen<sup>113</sup>. Cela relevait certes de consignes données par des cadres locaux mais démontrait aussi une forme d'impatience<sup>114</sup>. Les nouvelles manifestations de femmes organisées le 9 novembre en soutien aux détenus algériens en grève de la faim démontrèrent d'ailleurs que la Fédération de France savaient dorénavant pouvoir compter sur des militant-e-s prêts à affronter la répression policière afin de revendiquer sur la place publique<sup>115</sup>.

Cet enthousiasme manifestant doit cependant être relativisé : le 17 octobre et les jours

---

<sup>107</sup> « Rapport politique » (12221), APP H1B35.

<sup>108</sup> Rapport d'un militant de Corbeil-Essonnes, 24 octobre 1961, APP H1B35.

<sup>109</sup> Rapport intitulé « Au noms du peuple » et évoquant plus particulièrement la manifestation des femmes du 20 octobre 1961. APP H1B35.

<sup>110</sup> Certain-e-s ont d'ailleurs bravé le couvre-feu à plusieurs reprises entre le 17 et le 20 octobre.

<sup>111</sup> Voir, par exemple, le rapport d'un militant de la région de Montfermeil (122342) entré en action le 18 novembre : « Ils étaient tous contents car manifestations ont n'est prêt pour recommençait le 1<sup>er</sup> novembre. Pour montré à de Gaulle que nous voulont notre indépendance, même si faut crevait », APP H1B35.

<sup>112</sup> À la date du 1<sup>er</sup> novembre, Monique Hervo écrit : « Toute la population est prisonnière à l'intérieur du bidonville. Et dans les cabanes, les fouilles se succèdent ». M. HERVO, *op. cit.*, p. 200. « Beaucoup de frères également ont regretté que la manifestation du 1<sup>er</sup> novembre na pas eu lieu car ça aurait donné plus d'ampleur au manifestations qui se sont déroulées en Algérie » ; « Rapport du CE » (12233), APP H1B35.

<sup>113</sup> J. HOUSE, « Algerian women and the October-November 1961 protests in France: event and memorial afterlives », Working Paper, Nottingham University, 2008.

<sup>114</sup> Rapport de Mohamad Zouaoui, 21 octobre 1961, *Sou'al, op. cit.*

<sup>115</sup> Alors que la répression policière autour du bidonville de Folie ne s'était pas desserrée, une partie des habitantes sortit pour rejoindre d'autres manifestantes venues des nombreux bidonvilles du nord-ouest parisien et rassemblées devant les prisons de Fresnes et de la Santé ; M. HERVO, *op. cit.*, p. 203.

suiuants, il est incontestable que le FLN n'a pas laissé de choix à une partie des manifestant·e·s. Des consignes avaient été diffusées sur la nécessité de convaincre à tout prix les récalcitrants, mais certain·e·s algériennes réussirent à échapper à ce véritable ordre de mobilisation auquel adhéraient une majorité d'entre-eux. Le journal de l'assistante sociale Brigitte Gall reflète particulièrement l'angoisse et les critiques à l'encontre du FLN d'une partie des habitant·e·s des bidonvilles de Nanterre<sup>116</sup>, certains se disant même « harcelés » par l'organisation nationaliste<sup>117</sup>. On y lit l'inquiétude des femmes restées sans nouvelles de leur mari ; la lassitude face aux violences de la police mais aussi à celles du FLN (« ils nous auraient tué si on n'y était pas allés<sup>118</sup> », « Les Algériens tuent. Les Français tuent. Et nous, qu'est-ce que tu veux qu'on devienne<sup>119</sup> ? »). Sans doute en lien avec les propres convictions de Brigitte Gall, le fatalisme de ceux qui se savent sans véritable prise sur les événements est très prégnant (« Et pendant ce temps-là, ceux qui ont les mitraillettes, ils courent toujours. Et c'est nous les pauvres gens qui prenons tout<sup>120</sup> », « C'est ceux qui travaillent qui prennent tout. Ceux qui sont bien habillés [ce sont des « souteneurs » qui sont ici visés], ceux-là on leur fait rien<sup>121</sup> »). Ce journal d'une assistante sociale manifestement très appréciée de la population algérienne et très intégrée au bidonville donne aussi à voir les ruses de celles et de ceux qui ont réussi à ne pas aller manifester (« Moi, je me suis caché sous un lit. Comme ça je n'y suis pas allé<sup>122</sup> », « L'autre jour [le 17 octobre], j'ai pris ma femme, mes enfants, et je suis parti au cimetière. On s'est couchés entre les tombes. On est restés là jusqu'à neuf heures et demi, sous la pluie. Ensuite on est rentrés<sup>123</sup> »). Ces échos dissonants par rapport aux propos consignés dans les rapports transmis à la Fédération de France ne doivent cependant pas faire oublier que ce sont bien les participant·e·s aux manifestations qui furent les véritables acteurs d'une histoire en train de s'écrire.

### « Démontrer aux yeux du monde entier que tous les Algériens sont avec le GPRA<sup>124</sup> »

« Les Algériens du 17 octobre étaient des militants, non les victimes passives d'un pogrom ou les jouets d'un réflexe de désespoir. La manifestation a joué un rôle extraordinairement positif dans la dynamique de la révolution algérienne (...). [Elle] apparaît avec le recul comme un acte politique de première importance » écrivaient début 1962, Marcel et Paulette Péju<sup>125</sup>. Ces propos interrogent car, jusqu'à ces dernières années, les rares chercheurs ayant questionné le 17 octobre 1961 du point de vue de ses suites, avaient plutôt

---

<sup>116</sup> Brigitte Gall était assistante sociale au Service social familial nord-africain. Elle était présente quasi quotidiennement au bidonville de Nanterre. Elle a rédigé un journal dont elle a remis une copie à Monique Hervo qui l'a elle-même transmis à Michel Lévine. Dans *Les ratonnades d'octobre*, Brigitte Gall apparaît sous le pseudonyme Denise T. ; M. HERVO, *op. cit.*, p. 183. Plusieurs extraits du journal de Brigitte Gall sont aussi cités in J.-L. EINAUDI, *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Paris, Fayard, 2001.

<sup>117</sup> Journal de Brigitte Gall, 20 octobre 1961 cité in J.-L. EINAUDI, *op. cit.*, p. 240.

<sup>118</sup> Journal de Brigitte Gall cité in M. LÉVINE, *op. cit.*, p. 157.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 233. Les « bien habillés » étaient aussi les militants du FLN (voir *supra*), les catégories de membre du milieu criminel et de militants du FLN pouvant d'ailleurs se recouper. Sur la « section spéciale » du FLN regroupant les proxénètes et autres truands, voir notamment M. BENYOUNÈS, *op. cit.*, p. 17-18.

<sup>122</sup> Journal de Brigitte Gall cité in M. LÉVINE, *op. cit.*, p. 246

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 255. Le 20 octobre, le même homme fit aussi en sorte que sa femme n'aille pas manifester.

<sup>124</sup> « Rapport concernant la riposte contre le couvre-feu raciste », texte dactylographié du responsable de la Wilaya 1 (Paris sud), APP H1 35.

<sup>125</sup> M. PÉJU, P. PÉJU, *op. cit.*, p. 23.

conclu à son « échec politique<sup>126</sup> ». Or tel n'est pas l'impression qui ressort si on s'intéresse aux perceptions des manifestant·e·s eux mêmes ou aux analyses des contemporains ayant commenté la soirée du 17 octobre en fonction de ses objectifs et de son impact politique.

Aussi surprenant que cela puisse paraître si l'on se souvient des rodomontades de Maurice Papon, tant à l'époque que dans ses mémoires publiées en 1988, la manifestation du 17 octobre fut décrite comme une incontestable victoire du FLN par les analystes les plus avertis de la préfecture de police. La thématique de l'oubli et du silence telle qu'elle s'est constituée au tournant des années 1980 ayant recouvert les représentations de l'époque, il est important de noter que ce sont avant tout les retombées médiatiques de la démonstration qui étaient déplorées. Ainsi, une semaine après les événements, le directeur du service de coordination des affaires algériennes de la préfecture de police (SCAA) écrivait : « La lecture de la grande presse à ce sujet est édifiante. Les événements y sont rapportés sous un jour tel que le lecteur a le sentiment que la main du FLN dans cette affaire est invisible et que la police s'est précipitée sur de malheureux travailleurs musulmans regagnant leur domicile, la journée terminée. De ce point de vue, on peut considérer que le FLN a eu partie gagnée (...) [en raison notamment] d'une campagne de dénigrement menée par un partie de la presse<sup>127</sup> ». Même les officiers des SAT-FMA<sup>128</sup> qui, intoxiqués par leur adhésion à la doctrine de la guerre révolutionnaire, avaient d'abord conclu à un « bilan nettement négatif » de « l'ensemble des manifestations FLN<sup>129</sup> » durent revenir sur leur position initiale. En décembre, dans un rapport encore empreint d'autosatisfaction et toujours marqué par les clichés les plus éculés sur la nécessité d'impressionner les « FMA » par l'autorité et la force, ils devaient admettre que « la manœuvre (...) a cependant réussi puisqu'elle a permis au FLN de bénéficier du soutien de certains appuis politiques et d'organisations syndicales ou estudiantines<sup>130</sup> ». Et d'incriminer à nouveau presse et radio sans qui il aurait été possible « de mettre le FLN à genoux ». C'était bien loin d'être le cas puisque, dès le début de l'année 1962, les capacités organisationnelles et financières du FLN étaient reconstituées. Dans les mois suivants, elles allaient même atteindre des niveaux inégalés en matière d'effectifs et de prélèvements financiers.

Les rapports sur les manifestations relayèrent incontestablement ce sentiment de « victoire », mais ils se plaçaient aussi à un niveau inobservé par la préfecture de police : celui de « l'opinion publique internationale ». On peut ainsi lire sous la plume de simples chefs de *kasma* des phrases telles que « sur le plan international, les manifestations algérienne ont marqué un point dans le chemin de l'indépendance<sup>131</sup>. » De leur côté, les principaux responsables des *wilaya* franciliennes commentaient que « vis-à-vis de l'opinion internationale, la France a été dénoncée même par ses amis<sup>132</sup> ». Ces affirmations peuvent de prime abord apparaître étonnantes : alors que l'ONU était réunie en assemblée générale, le FLN et ses alliés usèrent en effet beaucoup moins de cette tribune que lors des sessions précédentes<sup>133</sup>. La comparaison avec les manifestations algériennes de décembre 1960 est à cet égard édifiante. La répression exercée par l'armée française avait alors été dénoncée par de nombreux délégués. Cela avait contribué à affermir la position du FLN et à ce que « de nombreux pays, ordinairement attachés aux thèses françaises, révisent profondément leur

---

<sup>126</sup> B. GAÏTI, « Les ratés de l'histoire : une manifestations sans suites, le 17 octobre 1961 à Paris », *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, p. 12.

<sup>127</sup> Note du directeur du SCAA au préfet de police, 25 octobre 1961, APP H1B35.

<sup>128</sup> Les bureaux de renseignement du Service d'assistance technique aux Français musulmans d'Algérie (SAT-FMA) étaient tenus par des officiers des affaires algériennes détachés à la préfecture de police.

<sup>129</sup> Rapport du chef du 1<sup>er</sup> secteur SAT-FMA, 21 octobre 1961, APP H1B34.

<sup>130</sup> Note blanche adressée au préfet de police, 14 décembre 1961, APP H1B35.

<sup>131</sup> « 2<sup>e</sup> K. Rapport des manifestations des 17 et 18.10.61. 29.10.61 », APP H1B 35.

<sup>132</sup> « Rapport sur la riposte du 17 au 20 octobre au couvre-feu raciste », APP H1B35.

<sup>133</sup> K. MAMERI, *Les Nations Unies face à la question algérienne, 1954-1962*, Alger, SNED, 1969.

position<sup>134</sup> ». Rien de tel au cours de la XVI<sup>e</sup> session de l'automne 1961, même si les événements d'octobre furent loin de passer inaperçus au plan international. Sans surprise, ils ont été commentés dans la presse de nombreux pays du Tiers monde<sup>135</sup>. Mais cette couverture médiatique dépassa largement ces cercles : c'est semble-t-il une bonne part de la presse internationale de référence qui relayait les manifestations parisiennes en première page<sup>136</sup>. De vives critiques sur l'action de la police parisienne furent exprimées ainsi que de fortes inquiétudes quant aux évolutions d'une Cinquième république déjà fragilisée par l'action de l'OAS et la tentative de putsch d'avril 1961.

Les démonstrations de masse du FLN firent ainsi la une du *New York Times* pendant trois jours (les 18, 19 et 20 octobre) et furent l'objet d'un long article d'analyse dans l'édition dominicale du 22. Si l'on considère que les reprises dans la « presse américaine » étaient un des objectifs qu'avait explicitement fixé Abbane Ramdane, dès 1956, aux actions spectaculaires du FLN, les démonstrations de masse d'octobre 1961 avaient atteint leur but<sup>137</sup>. Dans ces articles, la question du bilan d'une répression policière particulièrement violente fut soulevée<sup>138</sup> mais ce sont surtout les analyses politiques développées qui méritent d'être retenues. « Les habitants de la capitale pour qui la guerre d'Algérie était largement restée une abstraction, ont vu cette réalité les rattraper à domicile avec la bataille rangée entre la police et les émeutiers musulmans manifestant pour l'indépendance de l'Algérie » pouvait-on lire dans l'édition du 20 octobre<sup>139</sup>. Deux jours plus tard, l'analyse était affinée et rendait mieux compte de la réalité des violences perpétrées. Surtout, au-delà du « tournant » à nouveau pointé d'une guerre quittant les pages des journaux pour s'immiscer dans le quotidien des parisiens, il était mis en avant que « la menace d'actions de masse par l'importante population algérienne [de la région parisienne] était un potentiel cauchemar pour le général de Gaulle<sup>140</sup> ». Même si, dans les autres quotidiens dépouillés, la couverture de l'événement a été moindre, elle ne fut pas « modeste<sup>141</sup> ». La tonalité de la plupart des articles était proche de celle du *New York Times*. Les expulsions vers l'Algérie firent la une de chacun des quotidiens analysés et furent largement dénoncées, plus encore que les violences policières. Le *Frankfurter Rundschau*, conformément à l'orientation d'une partie de la social-démocratie allemande, se distingua par des critiques particulièrement vives, notamment sur la politique d'internement dans des camps (« Lager ») pratiquée depuis 1957. Il n'hésita pas à mettre en avant le caractère pacifique des manifestations ainsi que le véritable « triomphe du FLN » ayant pris possession des rues de Paris<sup>142</sup>.

Ce retentissement international validait la stratégie de communication du FLN élaborée en amont des défilés : un communiqué de presse avait été préparé, des contacts avec des

---

<sup>134</sup> *Ibid*, p. 159.

<sup>135</sup> D. GORDON, « World reactions to the 1961 Paris Pogrom », *University of Sussex Journal of Contemporary History*, 2000, n° 1 [en ligne].

<sup>136</sup> Quatre quotidiens choisis pour leur importante diffusion, leur orientation de « centre-gauche » ou social-démocrate, leur couverture et leur réputation internationale ont été sélectionnés (*New York Times*, *The Guardian*, *Corriere Della Sera*, *Frankfurter Rundschau*) et dépouillés pour la période allant du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1961 (16 novembre dans le cas du *New York Times*).

<sup>137</sup> « Si nous prenons des risques, il faut que notre combat soit connu » aurait affirmé Abbane Ramdane en comparant les actions de guérilla rurale et les attentats urbains ; J. J. BYRNES, « L'action internationale du FLN », in A. BOUCHÈNE, O. SIARI TENGOUR, J.-P. PEYOULOU, S. THÉNAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, La Découverte, p. 651.

<sup>138</sup> L'édition dominicale évoque, selon des « bilans officieux mais informés », une « vingtaine de morts et des centaines de blessés » ; « Riots Dim Algeria Peace Hopes », *New York Times*, 22 octobre 1961, p. 5.

<sup>139</sup> « New Crisis Seen in French Strife - Plot is Reported in Algeria Among Extremists - 522 Moslems are Deported », *New York Times*, 20 octobre, p. 10. Notre traduction, ainsi que pour celles qui suivent.

<sup>140</sup> « Riots Dim Algeria Peace Hopes », *op. cit.*

<sup>141</sup> D. GORDON, *op. cit.*

<sup>142</sup> « Lage im Algerien-Konflikt rapide verschlechtert », *Frankfurter Rundschau*, 21 octobre, p. 1.

journalistes avaient été pris... Le choix de défiler sur les grands boulevards avait été effectué « parce que les Parisiens, les étrangers, les journalistes, seraient là, qu'ils verraient et qu'on parlerait de ce couvre-feu et des conditions de vie qui étaient faites aux Algériens<sup>143</sup> ». Bien que « l'impact international des manifestations du 17 octobre ait été positif au-delà des espérances<sup>144</sup> » du comité fédéral, le GPRA ne s'en est pourtant guère saisi. La priorité était à la reprise des négociations afin d'avancer vers une indépendance inéluctable. Dans sa déclaration depuis Tunis, le 24 octobre 1961, Benyoucef Benkhedda président du GPRA dénonça certes qu'en « territoire français, les patriotes algériens sont tués, arrêtés et expulsés pour avoir manifesté pacifiquement leur volonté de libérer leur pays et de s'opposer aux mesures de discrimination raciale qu'on leur fait subir ». Mais il avait placé ces quelques mots dans le contexte plus général du « génocide » du peuple algérien<sup>145</sup>. Malgré cette dénonciation, habituelle à l'époque, l'essentiel de son discours consistait en une main tendue pour une reprise rapide des négociations. Il fallait éviter que les initiatives de la Fédération de France, accueillies fraîchement par le GPRA<sup>146</sup>, ne viennent entraver ce processus.

Dès la reprise des contacts entre les délégations françaises et algériennes, le 28 octobre 1961, les représentants du général de Gaulle firent d'ailleurs savoir que le chef de l'État était inquiet des « mouvements de foule<sup>147</sup> ». Même si les manifestations du 1<sup>er</sup> novembre furent maintenues en Algérie, il semble que ces avertissements ont été entendus. En passer par une minimisation des exactions de la police parisienne et de la contribution des manifestant·e·s d'octobre ne devait pas être un obstacle pour des négociations pour lesquelles les dirigeants du FLN ne souhaitaient pas se présenter en victimes. C'est ainsi que, dans des mémoires publiées des années plus tard, les participants aux négociations et les acteurs de premier plan de la transition vers l'indépendance évoquent à peine les démonstrations de masse d'octobre 1961<sup>148</sup>. Les participant·e·s avaient joué leur rôle mais devaient retourner à leur condition d'humbles cotisants dont la « fierté » d'avoir participé à un moment important de la lutte pour l'indépendance fut engloutie dans des affrontements et des célébrations qui, jusqu'à ces dernières années, ne leur laissèrent guère de place.

---

<sup>143</sup> Ali Haroun, membre du comité fédéral en charge de la propagande et de la presse, cité in LÉVINE M., *op. cit.*, p. 83. Voir aussi A. HAROUN, *op. cit.*, p. 365.

<sup>144</sup> O. BOUDAUD, *op. cit.*, p. 188.

<sup>145</sup> Cette déclaration fut abondamment commentée dans la presse française et internationale comme un appel à la reprise des négociations. Elle est reproduite in *El Moudjahid*, 1<sup>er</sup> novembre 1961. Voir aussi APP H1B 35.

<sup>146</sup> « Ils nous emmerdent ! » aurait été la première réaction de Saad Dahlab, ministre des affaires étrangères du GPRA cité in G. MANCERON, *op. cit.*, p. 176.

<sup>147</sup> R. MALEK, *L'Algérie à Evian* : histoire des négociations secrètes, 1956-1962, Paris, Seuil, 1995, p. 188.

<sup>148</sup> Bien qu'il fût alors à Paris, Abderrahmane Farès se contente de ces quelques mots : « le 17 octobre 1961, eurent lieu à Paris les manifestations des Algériens (hommes, femmes et enfants) » ; A. FARÈS, *op. cit.* p. 86. De son côté, Rédha Malek ne les évoque qu'incidemment, *ibid.*